

s'étaient faits, dans bien des cas, à la hâte et sous forte pression; que, par suite, on a insuffisamment tenu compte des véritables circonstances dans lesquelles il fallait travailler, d'où maintes modifications radicales des plans et devis. Je demande s'il est au courant de cette question vu la déclaration que le ministre a faite hier au sujet des réclamations des sociétés. A la page 1219 du *hansard*, nous lisons cette déclaration du ministre:

Bien que les réclamations s'étendent à de nombreux domaines des travaux, et que par conséquent elles doivent être traitées séparément, un grand nombre d'entre elles relèvent de l'une ou l'autre des catégories générales suivantes: réclamations résultant de salaires plus élevés; réclamations basées sur de prétendues conditions géologiques et hydrographiques non révélées; réclamations basées sur de prétendus changements dans le programme des travaux apportées pour diverses raisons, y compris des modifications des plans et des retards dans la remise de ces plans par les ingénieurs de l'Administration; réclamations tenant à ce que les quantités étaient plus grandes que celles estimées dans les documents de la soumission; réclamations qui se fondent sur la prétention que les méthodes employées pour enlever les déblais différaient de celles qui avaient été prévues au moment de la soumission.

Il est très important que ce comité soit renseigné clairement sur cette question par le ministre des Transports car telle a été sa déclaration hier au sujet des raisons invoquées pour réclamer à l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, c'est-à-dire au gouvernement, 36 millions de plus. En effet, qu'il me soit permis de dire, en toute déférence pour le préopinant, que ces raisons sont identiques à celles qui ont été données pour expliquer la situation examinée par le comité des comptes publics au sujet de l'imprimerie nationale. La Chambre avait demandé au comité des comptes publics de déceler les raisons de l'augmentation des coûts. Si je me rappelle bien, j'ai assisté à toutes les réunions qui ont eu lieu, sauf une. Les raisons qui sont exposées ici, comme étant peut-être à la base des réclamations des entrepreneurs sont celles qu'on a exposées l'an dernier lors de l'enquête du comité des comptes publics relativement à un autre édifice. Monsieur le président, je crois que le ministre veut poser une question.

L'hon. M. Hees: Monsieur le président, j'aimerais répondre à ces questions au fur et à mesure. Tout d'abord, l'honorable député de Vancouver-Est a demandé si je suis au courant d'une réunion des entrepreneurs. Je ne suis au courant d'aucune réunion de ce genre, et cela ne me regarde pas. Des entrepreneurs ou groupes d'entrepreneurs m'ont rendu visite, je crois, à deux ou trois reprises avec l'intention d'insister pour que leurs réclamations soient réglées aussitôt que possible. Les motifs des réclamations dont l'honorable député de Vancouver-Est vient de parler sont

ceux qui étaient énoncés dans les réclamations écrites soumises par les entrepreneurs ou groupes d'entrepreneurs, et ne sont pas du tout ceux qui m'ont été présentés oralement ou par lettre par aucun des entrepreneurs qui sont venus me voir.

Quand ces entrepreneurs sont venus me voir, à deux ou trois reprises, je leur ai dit simplement que leurs réclamations seraient étudiées aussitôt que possible. Je leur ai exposé la marche que nous nous proposons de suivre, et leur ai dit qu'afin d'accélérer les travaux nous avions embauché deux ingénieurs expérimentés pour nous aider, et que ces deux ingénieurs, de concert avec ceux que nous avons déjà, allaient examiner ces réclamations aussi tôt et aussi complètement que possible. Je leur ai dit qu'une fois cette étude terminée, les résultats en seraient examinés par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et puis soumis au Conseil du Trésor. Cette marche à suivre a semblé tout à fait satisfaisante à ceux à qui je me suis adressé; de fait, ils étaient venus me voir surtout pour insister afin que leurs réclamations soient étudiées au plus tôt. Je leur ai assuré qu'elles le seraient. J'espère que cela répond à la question de l'honorable député.

M. Winch: Je suis content que l'honorable ministre ait saisi l'occasion (incidence, je ne voudrais pas sacrifier ce temps)...

L'hon. M. Hees: Ah non!

M. Winch: ...pour expliquer plus en détail ce qu'il a dit hier, mais je crains que je n'aie pas indiqué vraiment où je voulais en venir. Vu que des réclamations supplémentaires ont été présentées pour un montant d'environ 36 millions de dollars, et vu ce que ces gens ont allégué afin d'expliquer pourquoi ils se croyaient justifiés à présenter ces réclamations,—que le ministre étudie et dont il parlera sans doute,—je suis d'avis que la Chambre devrait savoir, étant donné ce qui nous est arrivé l'an dernier à propos d'un autre contrat, à quel point les travaux de génie, les plans, les sondages-échantillons et toutes les phases de la construction ont donné lieu à des erreurs semblables dans cette entreprise dont le coût s'élève actuellement à un peu plus de 300 millions de dollars, comme il semble y en avoir eu à propos de l'immeuble de l'Imprimerie de la Reine.

L'honorable ministre aurait-il la bonté de prendre note de mes questions et de bien vouloir y répondre en même temps.

L'hon. M. Hees: Je crois que ce serait beaucoup plus simple si l'honorable député prenait le temps supplémentaire requis, car il demande beaucoup de questions importantes, et ce me serait plus facile de répondre au fur et à mesure qu'il pose ses questions. Je suis